

Ensemble, préservons l'environnement et notre cadre de vie

UN DOUTE, UNE QUESTION?

www.seineouest.fr 0 800 10 10 21 Service & appel gratuits









ISSY-LES-MOULINEAUX



LE CALENDRIER des collectes par secteurs Grand Paris Seine Ouest (GPSO) fournit gratuitement les bacs de collecte.

Pour cela, les usagers doivent contacter le numéro d'appel gratuit de GPSO: 0800 10 10 21.

Mercredi matin

Jeudi soir

JOURS DE COLLECTE

BAC GRIS

Le soir : Lundi et Vendredi Le matin : Mardi et Vendredi Le matin : Mardi et Samedi Le soir : Mardi et Samedi Mardi soir. Samedi matin Le matin : Mercredi et Samedi Lundi soir Le matin : Mercredi et Samedi Le matin : Lundi, Jeudi, Samedi Le matin : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi. Vendredi. Samedi

MERCI DE RESPECTER LES JOURS ET HORAIRES PRÉVUS. LES COLLECTES SONT ÉGALEMENT **BAC JAUNE** ASSURÉES LES JOURS FÉRIÉS. Mercredi soir Jeudi matin

Jeudi soir Jeudi matin ■ Jeudi matin Mercredi matin

• • • COLLECTE EN EXTRÉMITÉ DE VOIE

COLLECTE LE SOIR (18h-23h)

■ COLLECTE PNEUMATIQUE Bornes disponibles 24H/24

Bacs à sortir le jour de collecte à partir de 17 h et à rentrer à la fin de la collecte ou le lendemain matin avant 8 h.

COLLECTE LE MATIN (5 h 30-13 h)

Bacs à sortir la veille à partir de 19 h et à rentrer au maximum 1 h après la fin de la collecte.

Il est rappelé que les sorties/rentrées de bacs sont à la charge des résidents ou des gardiens d'immeubles.

LE CALENDRIER

des collectes par secteurs

JOURS DE COLLECTE

ENCOMBRANTS

- 1^{er} mercredi du mois
- 2e mercredi du mois
- 3^e mercredi du mois
- 4^e mercredi du mois
- 1^{er} mercredi du mois et 3^e mardi du mois
- 3^e jeudi du mois
- 1^{er} vendredi du mois
- 2^e et 4^e mercredi du mois

Encombrants à déposer la veille à partir de 19 h sans gêner le passage sur le trottoir

• • • COLLECTE EN EXTRÉMITÉ DE VOIE



LES ENCOMBRANTS

Collecte des encombrants





GPSO collecte vos obiets encombrants volumineux: mobiliers, matelas, ferraille, cvcles...

Consultez le calendrier de collecte page 2 pour connaître la date de passage dans votre quartier.

CONSIGNES:

- Respecter les jours de collecte des encombrants.
- Sortir les encombrants la veille après 19 h.
- Ne pas bloquer le trottoir et laisser un passage suffisant pour un piéton, une poussette ou un fauteuil roulant.
- Les dépôts sur les trottoirs sont interdits en dehors des jours de collecte sous peine d'amende.

En dehors des jours de collecte des encombrants, ceux-ci peuvent être déposés en déchèteries.



Déchets non acceptés par la collecte des encombrants



Les déchets suivants sont à déposer directement dans les déchèteries.

Ils sont interdits sur la voie publique sous peine d'amende et non acceptés dans la collecte des encombrants et des déchets ménagers :

- Gravats.
- Déchets toxiques (batteries, peinture, solvants...).
- Pneus, huiles de vidange.
- DEEE Déchets d'équipements électriques et électroniques (petit et gros électroménager, téléviseur, matériel informatique...).
- · Déchets verts (feuilles mortes, tonte de pelouse, taille de haie...).

LES DÉCHÈTERIES

Déchèterie fixe de Meudon/Sèvres et déchèteries mobiles

En déchèterie sont acceptées tout type de déchets, sauf les ordures ménagères, Des sacs compostables sont également mis à disposition pour les déchets verts, et sont à déposer uniquement dans les déchèteries.

CONDITIONS D'ACCÈS:

- Badge obligatoire pour accéder aux déchèteries fixes et mobiles. Obtention sur demande via le formulaire en ligne : www.seineouest.fr/badge_decheterie.html. Pendant le délai d'obtention, accès sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Syctom au 0 977 431 003 ou par e-mail à: decheteries@syctom-paris.fr, ou consulter le site: www.syctom-paris.fr

DÉCHÈTERIE FIXE DE MEUDON/SÈVRES

1, Rond-point des Bruyères, entre la route du Pavé des gardes, la RD.181 et la RN.118

Du 1er novembre au 31 mars: de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30

Du 1er avril au 31 octobre:

de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30 Le dimanche de 9h à 12h30 Les jours fériés, exceptés le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Pour les particuliers: l'accès est gratuit dans la limite d'un quota de 36 points décompté en fonction du véhicule utilisé. Par exemple, pour un véhicule de tourisme, 1 point sera décompté par passage et 2 points pour un véhicule utilitaire inférieur à 2 tonnes. Au-delà l'accès est pavant.

Pour les professionnels: accès payant dès le premier passage.

4 DÉCHÈTERIES MOBILES

Service non assuré les jours fériés

Déchèterie mobile de Boulogne-Billancourt

Ontre-allée du Centre Technique Municipal. 68 avenue Édouard Vaillant

Tous les ieudis. 1er et 3e samedis du mois de 14h à 18h30

Déchèterie mobile de Vanyes

Ontre-allée de la rue Jullien

2º et 4º samedis du mois de 14h à 18h30

Déchèterie mobile de Ville-d'Avrav

Parking des 2 Étangs 4º samedi du mois de 14h à 18h30

Déchèterie mobile de Garches/ Marnes-la-Coquette

Parking de la gare

1er, 3e et 4e samedis du mois de 14h à 18h30

Déchèterie fixe de Paris 15°

Les Isséens peuvent déposer tous types de déchets sauf les ordures ménagères à la déchèterie de Paris 15°. Déchets verts non acceptés.

Sous l'échangeur du Quai d'Issy, boulevard périphérique (voie AD 15) Tous les jours de 9 h 30 à 19 h. Fermeture les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre

CONDITIONS D'ACCÈS:

Présentation d'une pièce d'identité, de la carte grise du véhicule et d'un iustificatif de domicile de moins de 3 mois.

LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

DÉCHETS TOXIQUES DES MÉNAGES

Le camion de collecte des déchets toxiques collecte les piles et accumulateurs, les huiles de vidange, les déchets de peinture, décapants et solvants, les produits phytosanitaires, les extincteurs, les radiographies...

4º jeudi du mois de 9 h à 12 h, au marché des Epinettes

1 er et 4 samedis du mois de 9 h à 12 h, au marché Sainte-Lucie

🗘 2^e et 3^e jeudis du mois de 15 h 30 à 18 h 30, au marché Corentin Celton, passage Nicolas Stenon, à côté de La Poste

SAUF JOURS FÉRIÉS.



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX (DASRI)

Les aiguilles, seringues, lames... doivent être rapportées auprès des pharmacies référencées comme points de collecte ou à la déchèterie fixe de Meudon/Sèvres.

Toutes les pharmacies délivrent gratuitement les contenants à couvercle vert permettant le stockage de ces déchets. Pour trouver le point de collecte le plus proche: www.dastri.fr



TEXTILES

Vieux vêtements, linge de maison ou d'ameublement, chaussures et articles de maroquinerie sont à déposer dans les conteneurs à textile ; jamais à côté.

Pour trouver le point de collecte le plus proche : data.seineouest.fr/explore/dataset/points-dapport-volontaire-textiles

CONDITIONS D'ACCÈS:

Grâce à votre geste, ils seront recyclés ou réutilisés.

7 kg/hab/an: c'est la quantité de textiles partant dans les ordures ménagères et ensuite à l'incinération!

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Gros électroménager ; petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur...), téléviseur, matériel informatique...

TROIS DISPOSITIFS:

- Récupération de l'appareil usagé par le commerçant lors de l'achat d'un nouveau modèle.
- Don des appareils encore en état de fonctionner.
- Dépôt en déchèterie fixe ou mobile ou lors des collectes solidaires.



Les cartes des dispositifs de collecte en ligne

Les cartes des emplacements des conteneurs à verre ou à textile, des déchèteries fixes et mobiles et des camions de collectes des déchets dangereux, sont consultables sur le site : www.seineouest.fr/carte du territoire.html

LA COLLECTE - PNEUMATIQUE

Au Fort d'Issy et sur les bords de Seine

À DÉPOSER DANS LA BORNE JAUNE :

Tous types d'emballages (plastique, métal, papier, aluminium, polystyrène, carton...). Déposez-les dans le bac de tri, inutile de les laver, il suffit de bien les vider. Déposez vos emballages en vrac (pas dans des sacs) sans les imbriquer.

À DÉPOSER DANS LA BORNE GRISE:

Les déchets non recyclables (en vrac ou en sac) dans des sacs de 50 litres maximum (40 litres maximum pour le Fort d'Issy-les-Moulineaux). Aucun dépôt n'est autorisé au pieds des bornes sous peine d'amende.

VERRE INTERDIT

Abrasif, le verre est interdit dans les bornes pneumatiques. Aspiré à 70 km/h, il abîmerait les parois du réseau, ce qui diminuerait la longévité de l'équipement.

Carte des conteneurs à verre : www.seineouest.fr/verre.html

CARTONS D'EMBALLAGES

Gros cartons d'emballages à découper avant de jeter dans les bornes jaunes ou à déposer dans les endroits prévus à cet effet. Les plier ne suffit pas car ils se déplient à l'intérieur des conduites et les bouchent, empêchant le système de fonctionner correctement.

Pour les cartons de grande taille :

attendre la collecte des encombrants ou se rendre en déchèterie.



La collecte des bornes

Au Fort, le camion assure des collectes séparées pour les bornes jaunes et les bornes grises. Lorsqu'il vient collecter les bornes jaunes, il procède à l'aspiration des déchets recyclables qui ont été déposés par les habitants. Une fois cette opération effectuée, il se rend au centre de traitement des déchets Isséane pour y vider son contenu. De la même façon, lorsque le camion vient collecter les bornes grises, il aspire les ordures ménagères pour ensuite vider son contenu au centre Isséane.

NOMBRE DE BORNES

Des réservoirs distincts de stockage se trouvent sous les bornes grises et jaunes.

La multiplication des bornes permet une meilleure répartition des déchets dans les réservoirs pour un remplissage optimal.

PRÉCAUTIONS

Le système s'apparente à un vide-ordure. Si vous forcez pour faire rentrer vos déchets, le conduit sera bouché et vous devrez attendre le dépanneur.

SÉCURITÉ

La porte du hublot est suffisamment haute pour empêcher qu'un enfant puisse tomber accidentellement à l'intérieur.

LES AVANTAGES DE LA COLLECTE PNEUMATIQUE :

- La suppression des nuisances olfactives et hygiéniques liées aux bacs.
- Des locaux à poubelles plus propres.
- Une voie publique dégagée.
- Forte réduction des tournées de camions poubelles.







LE COMPOSTAGE

Du compost pour vos espaces verts et vos plantes

Processus naturel de transformation des déchets organiques (épluchures, marc de café, thé, déchets verts, restes de repas hors produits d'origine animale...)
le compostage permet d'accélérer leur dégradation et leur transformation en compost, par l'apport d'air et l'action des micro-organismes du sol (champignons, vers de terre...).

Pour demander votre composteur et/ ou vous renseigner, contactez le numéro gratuit 0800 10 10 21.
Guide du compostage consultable en ligne :
www.seineouest.fr/compostage.html

GPSO met à disposition gratuitement plusieurs solutions, que vous résidiez en habitat collectif, en appartement ou en pavillon.

Un bon geste pour l'environnement, facile à mettre en œuvre!

COMPOSTER DANS SON IMMEUBLE

GPSO vous accompagne, sur demande, dans la mise en place d'un projet de compostage collectif en pied d'immeuble



COMPOSTER DANS SON QUARTIER

Afin de valoriser les déchets organiques, GPSO promeut le compostage de quartier, supervisé par des associations locales.

Composter ses déchets organiques, c'est réduire sa production d'environ **30 kg par personne** et **par an.**



MAISON DE LA NATURE ET DE L'ARBRE

14, ruelle des Ménagères – 92190 Meudon.



COMPOSTER DANS SON JARDIN

GPSO met à votre disposition, sur demande, un composteur de jardin qui vous sera **livré directement** à votre domicile

Composter les déchets verts, de jardin ou de cuisine, permet de réduire le poids de nos poubelles, tout en valorisant ces déchets

COMPOSTER DANS SON APPARTEMENT

GPSO vous met à disposition un lombricomposteur, à récupérer directement à la Maison de la Nature et de l'Arbre: adresse, jours et horaires d'ouverture sur http://seineouest.fr/maison_nature_arbre.html II vous faudra préalablement remplir le formulaire de demande disponible sur http://www.seineouest.fr/compostage.html

Grâce à lui et aux vers qui vous seront livrés, transformer ses déchets organiques en compost devient un jeu d'enfant même en appartement. Attention cependant à ne pas y mettre de déchets d'origine animale.



Valoriser ses déchets verts

Le compostage domestique et/ou le dépôt en déchèterie : deux solutions pour valoriser les déchets végétaux (les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes...).

DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE: COMMENT OBTENIR LES SACS POUR DÉCHETS VERTS?

Pour les pavillons: GPSO met à disposition des sacs biodégradables d'une contenance de 100 litres, destinés à récupérer les déchets de jardin. Remise sur présentation d'un justificatif de domicile en déchèterie. À la première visite, 5 sacs sont fournis. Une fois remplis, ils sont à rapporter dans les déchèteries mobiles ou à la déchèterie fixe de Meudon pour être compostés. L'échange se fait sac contre sac les fois suivantes lors de l'apport en déchèterie.

a noter

Destinés au compost et non à l'incinération comme les ordures ménagères collectées en porte à porte, ils ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER:

Sur les sites des déchèteries mobiles, les branchages sont à déposer en fagots et les bûches ne doivent pas dépasser 20 cm de diamètre.

RÉDUIRE ET VALORISER SES DÉCHETS



10 GESTES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

Préférer achete en vrac

N'imprimer que ce qui est nécessair

2 Se servir des sacs réutilisables

Privilégier l'ea du robinet

Poser un « stop pub » sur sa boîte aux lettres

du robinet

Préférer les piles rechargeables

Cuisiner les reste

Favoriser l'emploi de produits et contenants réutilisables

Valoriser ses déchets organiques afin d'obtenir du compost

Avant de jeter penser au don, à la réparation ou au réemploi

Trier pour recycler, c'est offrir une deuxième vie aux déchets

1 bouteille en verre =
1 bouteille en verre ou 2 pots de confiture
8 canettes = 1 casserole
6 bouteilles d'eau = 1 ours en peluche
67 bouteilles d'eau = 1 couette pour 2 personnes



INFORMATIONS





LE RÈGLEMENT DE COLLECTE ET LES SANCTIONS

Consultez le règlement de collecte de GPSO. Il fixe les règles, conditions et modalités qui s'imposent à tout usager du service public de collecte des déchets:

www.seineouest.fr/reglement_collecte.html

Le non-respect des modalités de collecte, les dépôts de déchets en dehors des jours et horaires indiqués dans le règlement et le fait de brûler des déchets verts sont interdits et passibles d'amendes.

À titre d'exemple, un dépôt sauvage peut donner lieu à une amende de 3e classe d'un montant de 450 €.



LE FINANCEMENT DU SERVICE

Retrouvez le détail du financement du service public de gestion des déchets ménagers en ligne : www.seineouest.fr/budget dechets.html



LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

GPSO assure la collecte des déchets des professionnels à hauteur de 3 000 litres/ semaine/adresse.

www.seineouest.fr/dechets_des_professionnels.html

La déchèterie de Meudon/Sèvres accueille les professionnels du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30 du $1^{\rm er}$ novembre au 31 mars et de 13h30 à 19h30 du $1^{\rm er}$ avril au 30 octobre, hors jours fériés.

Conditions d'accès: http://www.syctom-paris.fr/installations-et-projets/installations/meudon/decheterie.html

Chaque geste de tri compte





À DÉPOSER DANS LA POUBELLE JAUNE

Tous types d'emballages (en métal, en plastique, en carton...)

- Pots de yaourts, de crème fraîche, barquettes...
- Capsules de café usagées en métal ou en plastique
- Bouteilles et flacons en plastique avec leur bouchon
- Briques et boîtes en carton





ET LE VERRE SE TRIE AUSSI!

Bouteilles, pots et bocaux sales







À DÉPOSER DANS LA POUBELLE ORDINAIRE

- Restes alimentaires
- Jouets et objets cassés
- Litière
- Mégots
- Pansements, rasoirs jetables, lingettes...

